

## Reconquête de la qualité de l'eau

Références PDR Champagne-Ardenne : mesures 4-1-2, 4-3-2, 4-4-1

### APPEL A CANDIDATURES 2016 – n°1-2016

#### DOSSIER COMPLET DE CANDIDATURE

**Date limite de dépôt du dossier complet : 26/09/2016**

Une fois complété, ce formulaire de candidature constitue, avec les justificatifs joints par vos soins, le dossier unique de demande d'aide pour tous les financeurs potentiels associés dans cet appel à candidatures.

**Toutes les informations demandées dans ce document doivent être fournies**

**Lire attentivement la liste des pièces à fournir (page 6)**

*Informations utiles pour le porteur de projet :*

Qui contacter pour toute information ?	Direction Départementale des Territoires (DDT) du siège de votre exploitation
Où faire parvenir votre dossier de candidature ?	(voir page 4 de l'appel à candidatures)
<p>Le présent formulaire est accompagné de :</p> <p><b>Annexe 1</b> : Caractéristiques du demandeur et de l'exploitation : volet 1 (uniquement)</p> <p><b>Annexe 2</b> : Comptes de résultats prévisionnels de la structure (volet 1, volet 2 et <del>volet 3</del>)</p> <p><b>Annexe 3</b> : Récapitulatif des dépenses prévisionnelles (volet 1, volet 2 et <del>volet 3</del>)</p> <p><b>Annexe 4</b> : Grille de sélection du dossier de demande d'aide (volets 1 et 2, <del>volet 3</del>)</p> <p>Notice explicative</p> <p>Les annexes seront disponibles sous format informatique auprès des services instructeurs</p>	

#### **Informations réservées aux services instructeurs – NE RIEN INSCRIRE DANS CE CADRE**

Date de dépôt de la demande d'aide	__/__/____/____
Date de début d'éligibilité des dépenses (AR)	__/__/____/____
N° administratif de dossier (Osiris)	RCHA Volet 1  _____  RCHA Volet 2  _____  RCHA Volet 3  _____

#### LE PRESENT DOSSIER EST PRESENTE PAR :

N° SIRET	
RAISON SOCIALE	
NOM	
PRENOM	

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Nom du signataire (représentant légal de la structure sollicitant l'aide) : \_\_\_\_\_

Signature(s) du demandeur (représentant légal de la structure sollicitant l'aide) et des associés (GAEC)

**REMARQUE : le volet 3 n'est pas ouvert au présent appel à candidatures.**

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire votre dossier de demande d'aide publique.  
Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification touchant les informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au guichet unique.



**DEMANDE**

**LE PROJET**

**a) Localisation du projet :**

Identique à la localisation du demandeur

Si non, merci de préciser l'adresse du projet :

\_\_\_\_\_

Département |\_|\_|\_| Commune |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Lieu-dit : \_\_\_\_\_

**b) Description de l'exploitation et du projet**

Mon projet concerne le volet 1 : **pour des investissements productifs** (cocher) |\_|

Mon projet concerne le volet 2 : **pour des infrastructures** (cocher) |\_|

~~Mon projet concerne le volet 3 : **pour des investissements non productifs** (cocher) |\_|~~

Intitulé du projet :

.....  
.....  
.....

Description détaillée du projet : préciser l'efficacité environnementale attendue du projet

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Objectifs recherchés dans le cadre de ce projet afin de répondre aux objectifs de la mesure : mobiliser les efforts en matière de réduction et de maîtrise de l'emploi des intrants et de protection des ressources naturelles.

(Par exemple, diminution des surcoûts générés par les intrants et les procédés agronomiques et à la réduction des impacts de ces produits et techniques, développement de pratiques collectives et économes)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**c) Calendrier prévisionnel des investissements :**

Date prévisionnelle de début de projet : \_\_\_\_/ 20\_\_\_\_ (mois, année)

Date prévisionnelle de fin de projet : \_\_\_\_/ 20\_\_\_\_ (mois, année)

## DEPENSES ET PLAN DE FINANCEMENT

### LISTE DES DEPENSES PREVISIONNELLES

Inscrire ci-dessous les dépenses prévisionnelles éligibles par volet selon les montants indiqués sur les devis retenus. Remplir l'annexe 3 avec le détail des fournisseurs et type d'investissement.

Toutes les dépenses indiquées dans les tableaux devront être justifiées par des devis (au moins 2 devis par type de dépenses pour tout devis dont le montant est supérieur ou égal à 2 000 €). Seul le montant correspondant au devis retenu (coût raisonnable) sera noté dans les tableaux ; le deuxième devis devra porter l'indication « non retenu ».

Des pièces complémentaires pourront être demandées par les services instructeurs.

Rappel : les investissements immatériels seront retenus dans la limite de 10 % de l'assiette éligible totale. Merci de noter les montants correspondants aux devis ; le service instructeur procédera au plafonnement au moment du calcul de la subvention.

**Tableau 1 : VOLET 1**

Type de dépenses	Montant prévisionnel H.T. en €	Réservé aux services instructeurs
Total des investissements matériels		
Investissements immatériels (limite 10 % assiette totale)		
TOTAL volet 1		

**Tableau 2 : VOLET 2**

Type de dépenses	Montant prévisionnel H.T. en €	Réservé aux services instructeurs
Total des investissements matériels		
Investissements immatériels (limite 10 % assiette totale)		
TOTAL volet 2		

**Tableau 3 : VOLET 3 - NON OUVERT AU PRÉSENT APPEL À CANDIDATURES**

Type de dépenses	Montant prévisionnel H.T. en €	Réservé aux services instructeurs
Total des investissements matériels		
Investissements immatériels (limite 10 % assiette totale)		
TOTAL volet 3		

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET**

Plan de financement	Montant prévisionnel HT en €	Réservé aux services instructeurs
Coût total du projet	_____ € = (A)	
Évaluation du total des dépenses éligibles _____ € (X)		
<b>Montant de l'aide publique (1)</b> (subvention avec une contrepartie FEADER cofinancée à 53 %) sollicitée au titre de cette demande _____ €	_____ € = (B)	
Emprunt (2)	_____ € = (C)	
Autre	_____ € = (D)	
Auto-financement	_____ € = (E)	
Vérification du plan de financement : $A = B + C + D + E$		
$B = X * \text{taux d'aide}$		

**(1) Montant de l'aide publique sollicitée au titre de cette demande (B)**

Seules les dépenses éligibles telles que listées dans l'AAC sont comptabilisées = (X).

Le taux d'aide est de 40 % ou 60 % (**UNIQUEMENT DANS LE VOLET 1**) pour les JA, CUMA et GIEE. Pour les GAEC, le taux d'aide est calculé au prorata du nombre de parts détenues par un JA, le cas échéant.

Par exemple, dans un GAEC avec un JA détenant 25 % des parts sociales, le taux d'aide sera de :  
 $0,25 * 60 \% + 0,75 * 40 \% = 45 \%$

Pour les volets 2 et 3, le taux d'aide est de 40%.

**(2) Emprunt (C)**

Indiquer le montant, à titre indicatif, que vous souhaitez emprunter, le cas échéant.

Préciser si vous avez fait d'autres demandes pour ce projet auprès de financeurs publics :

oui       non

Si oui : précisez le financeur et le montant d'aide sollicités

\_\_\_\_\_ |\_\_|\_\_| |\_\_|\_\_|, |\_\_|\_\_| €

Le prêt a-t-il déjà été accordé par l'établissement bancaire ? :

oui       non

Rappel : le matériel acheté par crédit-bail n'est pas éligible au titre de cet appel à candidature.

## PIECES A FOURNIR

Pièces	Type de demandeur et de projet concerné	Pièce jointe	Réservé aux services instructeurs
Exemplaire original de la demande complété et signé	tous	<input type="checkbox"/>	
Comptes de résultat prévisionnels de la structure (annexe 1)	tous	<input type="checkbox"/>	
Récapitulatif des dépenses prévisionnelles (annexe 2)	tous	<input type="checkbox"/>	
Devis estimatifs détaillés des travaux ou investissements (au moins 2 par investissement) classés par type d'investissements (voir annexe 3)	tous	<input type="checkbox"/>	
Grille de sélection du dossier de demande d'aide (annexe 4)	tous	<input type="checkbox"/>	
Relevé d'identité bancaire (en format IBAN)	tous	<input type="checkbox"/>	
Etude de faisabilité (si possible réalisée par un prestataire) vérifiant l'opportunité du projet, l'amélioration de la performance de la structure, la viabilité des investissements projetés	pour tout projet concernant le volet 1 et supérieur à 100 000 €	<input type="checkbox"/>	
Extrait K-bis (moins de 3 mois)	si le demandeur est une forme sociétaire	<input type="checkbox"/>	
Exemplaire des statuts à jour	tous sauf les exploitants agricoles en individuel	<input type="checkbox"/>	
Documents relatifs aux autorisations ou accords (permis de construire ...) pour la réalisation du projet	le cas échéant	<input type="checkbox"/>	
Autorisation à construire du propriétaire	le cas échéant	<input type="checkbox"/>	
Attestation d'affiliation MSA (seuls les exploitants agricoles à titre principal ou secondaire seront éligibles)	exploitant agricole	<input type="checkbox"/>	
Justification du caractère agricole des terres sur lesquelles le projet est implanté : extrait cadastral	Pour tout projet avec des investissements non productifs concernant le volet 3	<input type="checkbox"/>	
Copie de la pièce d'identité ou de toutes pièces probantes de cette identité	demandeur individuel	<input type="checkbox"/>	
Justificatif d'adresse (titre de propriété, certificat d'imposition ou de non-imposition (dernier disponible), quittance de loyer, gaz, électricité, téléphone (y compris portable) de moins de 3 mois	demandeur individuel	<input type="checkbox"/>	
Délibération de l'organe compétent approuvant le projet	Toutes personnes publiques: (bénéficiaires liste du volet 2, organismes publics)	<input type="checkbox"/>	
Eléments relatifs au respect du code des marchés publics : CCTP/CCCA/publicité de l'appel d'offres/analyse des offres	Toutes personnes publiques: (bénéficiaires liste du volet 2, organismes publics)	<input type="checkbox"/>	

**NB : Des pièces complémentaires pourront être demandées ultérieurement si elles s'avèrent nécessaires à l'instruction du dossier**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

**Nom signataire (représentant légal de la structure sollicitant l'aide) :** \_\_\_\_\_

**Signature(s) du demandeur (représentant légal de la structure sollicitant l'aide) et des associés (GAEC)**

## ATTESTATIONS ET ENGAGEMENTS

**Je demande (nous demandons) à bénéficier des aides mentionnées dans le tableau précédent.**

**Je déclare (nous déclarons) et atteste (attestons) sur l'honneur pour le projet :**

- ne pas avoir commencé l'exécution de ce projet, avant l'accord explicite des financeurs du présent appel à candidatures,
- l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et des pièces jointes,
- être à jour de mes cotisations sociales et fiscales, y compris du paiement des redevances des agences de l'eau dues par la structure,
- n'avoir fait l'objet d'aucun procès-verbal dressé dans l'année civile qui précède la date de dépôt de ma demande au titre des points de contrôle des normes minimales attachées à l'investissement aidé,
- ne pas avoir sollicité une aide autre que celles indiquées sur ma demande sur le même projet et les mêmes investissements,
- le cas échéant, avoir obtenu de la part du propriétaire du terrain sur lequel la ou les implantations sont projetées, l'autorisation de réaliser ces aménagements (travaux exécutés sur le site de l'exploitation) en application de l'article L 411-73 du code rural (si cet article s'oppose au détenteur),
- avoir pris connaissance que ma demande d'aide sera sélectionnée par appel à candidatures et pourra être rejetée au motif que le projet ne répond pas aux priorités ou critères définis régionalement et/ou au motif de l'indisponibilité de crédits affectés à cette mesure,
- avoir pris connaissance de l'obligation d'utiliser soit un système de comptabilité séparé soit une codification comptable adéquate pour toutes les transactions relatives à l'opération.

**Je m'engage (nous nous engageons) à :**

- faire intervenir des entreprises qualifiées pour les travaux d'électricité,
- informer l'ensemble des financeurs de toute modification de ma (notre) situation, de la raison sociale de ma (notre) structure, de mon (notre) projet ou de mes (nos) engagements,
- pendant une durée de cinq ans à compter de la date de signature de la convention d'attribution des aides, maintenir en bon état fonctionnel et pour un usage identique les constructions, les équipements et les aménagements ayant bénéficié des aides et ne pas revendre le matériel financé (ou à le remplacer sans aide),
- me soumettre à l'ensemble des contrôles administratifs et sur place qui pourrait résulter de l'octroi d'aides nationales et européennes,
- ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits (nationaux ou européens), en plus de ceux mentionnés dans le tableau « financement du projet »,
- détenir, conserver, fournir tout document ou justificatif permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération, demandé par l'autorité compétente, pendant 10 années,
- respecter les réglementations nationales et européennes relatives à l'environnement, au bien-être et à la santé des animaux,
- accepter les conditions de valorisation de l'opération par les financeurs (par exemple : accès aux visites, supports de communication),
- respecter les délais de fin de travaux,
- réaliser l'investissement (c'est-à-dire l'ensemble des factures doivent être acquittées) au plus tard 18 mois après la date de signature de la convention d'attribution des aides,
- respecter les objectifs transversaux fixés par l'Union européenne pour l'attribution des fonds européens : le développement durable, l'égalité entre les hommes et les femmes, l'égalité des chances et la non-discrimination.

### SIGNATURE DES ENGAGEMENTS

Je (nous), soussigné (soussignons), **(représentant légal de la structure sollicitant l'aide) reconnaît**  
**avoir lu les engagements ci-dessus et m'engage à les respecter.**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

**Signature(s) du demandeur (représentant légal de la structure sollicitant l'aide) et des associés (GAEC)**

Afin de faciliter mes démarches auprès de l'administration,

- j'autorise
- je n'autorise pas <sup>(2)</sup>

l'administration à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction de ce dossier à toute structure publique chargée de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide ou de subvention me concernant.

<sup>(2)</sup> Dans ce cas, je suis informé qu'il me faudra produire l'ensemble des justificatifs nécessaires à chaque nouvelle demande d'aide. Toutefois, cette option ne fait pas obstacle aux contrôles et investigations que l'administration doit engager afin de procéder aux vérifications habituelles découlant de l'application des réglementations européennes et nationales.

**Reconquête de la qualité de l'eau**  
**Annexes au dossier complet de candidature**  
**N° 2 -2016**

**A remplir et à joindre au dossier de candidature**  
**datées et signées**

**Date limite de dépôt**  
**au guichet unique : 26/09/2016**

**Annexe 1** Caractéristiques du demandeur et de l'exploitation

**Annexe 2** Comptes de résultat prévisionnels de la structure

**Annexe 3** Récapitulatif des dépenses prévisionnelles : matériels et immatériel

**Annexe 4** Grille de sélection du dossier de demande d'aides

Notice explicative



## Annexe 1 Caractéristiques du demandeur et de l'exploitation

### CARACTERISTIQUES DU DEMANDEUR

#### Pour les personnes physiques

N°	Questions	Réponses ; à compléter	Cocher la case	Réservé aux services instructeurs
1	Etes-vous exploitant ?	Agriculteur à titre principal (ATP)		
		Agriculteur à titre secondaire (ATS)		
		Cotisant solidaire		
2	Etes-vous installé depuis moins de 5 ans ?	Oui		
		Non		
		En cours d'installation		
3	Bénéficiez-vous de la DJA ?	Oui		
		Non		
	<b>Si DJA</b> : date de conformité de l'installation (CJA)	___/___/___		
	<b>Si DJA</b> : ce projet s'inscrit-il dans votre plan d'entreprise du dossier d'installation (DJA)	Oui		
		Non		
	<b>Si pas de DJA</b> : êtes-vous titulaire de la capacité professionnel agricole (CPA) ou êtes-vous inscrit dans le cadre d'un processus d'acquisition progressive de la CPA ; Si oui précisez le niveau de diplôme	Oui _____		
		Non		
	<b>Si pas de DJA</b> : disposez-vous d'un plan d'entreprise ?	Oui		
Non				
<u>Si oui</u> , les investissements sont-ils prévus dans votre plan d'entreprise ?	Oui			
	Non			
4	Si vous êtes installé depuis moins de 5 ans sans DJA, date d'installation figurant sur votre attestation MSA	___/___/___		
5	Si vous êtes en cours d'installation :			
	date de dépôt de dossier JA en DDT/M	___/___/___		
	ou date de RJA	___/___/___		
	ou date d'enregistrement CFE	___/___/___		

**Pour les personnes morales :** *remplir le tableau en indiquant par associé les éléments demandés ; rayer les mentions inutiles, le cas échéant*

Nombre d'associés-exploitants : |\_|\_|

Nom et prénom des associés exploitants Ou dénomination sociale	N° SIRET ou N° PACAGE	% de parts dans la société	Date de naissance	Statut	Installé depuis moins de 5 ans	Bénéficiaire DJA		Non bénéficiaire DJA		<i>Si installé depuis moins de 5 sans DJA</i>	<i>Si en cours d'installation</i>
						Date CJA	Projet inscrit dans plan d'entreprise	Titulaire CPA ou en cours de processus CPA	Plan d'entreprise (PE)	Date installation MSA	Date de dépôt de dossier JA en DDT/M ou date d'enregistrement CFE
				ATP ATS Cotisant solidaire	oui non en cours d'installation			oui <i>Si oui, niveau de diplôme :</i> _____ non	oui non <i>Si oui, investissements prévus dans PE :</i> oui non		

**CARACTERISTIQUES DE L'EXPLOITATION**

N°	Questions	Réponses ; à compléter	Cocher la case	Réservé aux services instructeurs
1	Votre exploitation est-elle concernée par une zone à handicap naturel (ICHN) ?	défavorisée simple ou piémont		
		montagne		
		non		
2	Votre exploitation est-elle située en zone vulnérable 2007 ?	Oui		
		Non		
3	Votre exploitation est-elle située en zone vulnérable 2012 2015 ?	Oui		
		Non		
4	Au moins l'un des bâtiments est-il en zone vulnérable ?	Oui		
		Non		
5	Votre exploitation est-elle située sur une aire d'alimentation de captage (AAC) ? <u>Si oui</u> , préciser :  Le nom du contrat et le nom de l'agence de l'eau concernée ( <i>Agence de l'eau Seine-Normandie AESN ; l'Agence de l'eau Rhin-Meuse AERM ; l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse AERMC</i> )	Oui : _____ _____ _____		
		non		
6	Votre exploitation est-elle située sur un site Natura 2000 ? <u>Si oui</u> , préciser le nom du site	Oui : _____		
		Non		
7	Votre exploitation est-elle située dans une zone d'actions prioritaires(*) ? <u>Si oui</u> , préciser le nom de la zone	Oui : _____		
		Non		
8	Votre exploitation est-elle <u>déclarée</u> au titre d'installations classées pour l'environnement (ICPE) ? cocher si oui	Oui		
	Votre exploitation est-elle <u>enregistrée</u> au titre d'installations classées pour l'environnement (ICPE) ? cocher si oui	Oui		
	Votre exploitation est-elle <u>autorisée</u> au titre d'installations classées pour l'environnement (ICPE) ? cocher si oui	Oui		
	Votre exploitation est-elle <u>non soumise</u> (RDS) au titre d'installations classées pour l'environnement (ICPE) ? cocher si oui	Oui		
9	Etes-vous adhérent à une ou plusieurs Organisation de producteurs (OP) ? <u>Si oui</u> , préciser le nom de l'OP ou des OP	Oui : _____		
		Non		
10	Votre exploitation est-elle adhérente à une CUMA ? <u>Si oui</u> , préciser le nom et n° de la CUMA	Oui : _____ _____		
		Non		

(\*) Lien avec un PAEC (projet agro-environnemental et climatique) ouvert à contractualisation de MAEC (mesure agro-environnementale et climatique)

## Annexe 2 Comptes de résultat prévisionnels de la structure

L'annexe 2 vise à démontrer l'accroissement de la valeur ajoutée, l'amélioration de la performance économique et la viabilité financière de l'exploitation après réalisation des investissements.

POSTES DE L'EXPLOITATION	Dernier exercice clôturé (en €)	Prévisionnel après projet (année n+.....) (en €)
Chiffre d'affaires total (HT)		
(dont projet)		
Production immobilisée		
Production stockée		
Autres produits d'exploitation		
<b>A- TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Achat de matières et marchandises		
Variation de stock de matières et marchandises		
Autres achats et charges externes		
(dont sous-traitance)		
(dont crédit bail – redevances)		
<b>B- TOTAL CONSOMMATION EN PROVENANCE DE TIERS</b>		
<b>C- VALEUR AJOUTEE (A - B)</b>		
Subvention d'exploitation		
Impôts et taxes		
Charges de personnel		
<b>D- EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>		
Dotations aux amortissements		
Autres charges d'exploitation (1)		
Autres produits d'exploitation (1)		
<b>E- RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		
Produits financiers		
Charges financières		
(dont intérêts et charges assimilés)		
<b>F. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
<b>G. RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>		
Valeur ajoutée par ETP		
Capacité d'autofinancement (G + amortissements + ou - résultats exceptionnels)		

(1) Les dotations et reprises de provisions ont été considérées comme imprévisibles : elles ne sont donc pas notées dans ce tableau.

Je (nous), soussigné (soussignons), **(représentant légal de la structure sollicitant l'aide) reconnaît avoir lu les engagements ci-dessus et m'engage à les respecter.**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

**Signature(s) du demandeur (représentant légal de la structure sollicitant l'aide) et des associés (GAEC)**

## Annexe 3 Récapitulatif des dépenses prévisionnelles : matériels et immatériel

### Se référer à l'annexe de l'appel à candidatures pour la liste des investissements éligibles

### VOLET 1

**Informations réservées aux services instructeurs – NE RIEN INSCRIRE DANS CE CADRE**

Date de dépôt de la demande d'aide	_ _ _  /  _ _ _  /  _ _ _ _ _ _
Date de début d'éligibilité des dépenses (AR)	_ _ _  /  _ _ _  /  _ _ _ _ _ _
N° administratif de dossier (Osiris)	Volet 1  _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

#### DEPENSES PREVISIONNELLES : INVESTISSEMENTS MATERIELS ET IMMATERIELS - VOLET 1

Type de dépenses	Nature de l'investissement	Montant prévisionnel H.T. en €	Nom du fournisseur (indiqué sur le devis)	Réservé aux services instructeurs
Investissements matériels				
Sous total				
Investissements immatériels (limite 10 % assiette totale)				
Sous total				
TOTAL volet 1				

Je (nous), soussigné (soussignons), **(représentant légal de la structure sollicitant l'aide) reconnaît avoir lu les engagements ci-dessus et m'engage à les respecter.**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

**Signature(s) du demandeur (représentant légal de la structure sollicitant l'aide) et des associés (GAEC)**

## Annexe 3 Récapitulatif des dépenses prévisionnelles : matériels et immatériel

### Se référer à l'annexe de l'appel à candidatures pour la liste des investissements éligibles

#### VOLET 2

**Informations réservées aux services instructeurs – NE RIEN INSCRIRE DANS CE CADRE**

Date de dépôt de la demande d'aide	_ _ _  /  _ _ _  /  _ _ _ _ _ _
Date de début d'éligibilité des dépenses (AR)	_ _ _  /  _ _ _  /  _ _ _ _ _ _
N° administratif de dossier (Osiris)	Volet 2  _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

#### DEPENSES PREVISIONNELLES : INVESTISSEMENTS MATERIELS ET IMMATERIELS - VOLET 2

Type de dépenses	Nature de l'investissement	Montant prévisionnel H.T. en €	Nom du fournisseur (indiqué sur le devis)	Réservé aux services instructeurs
Investissements matériels				
Sous total				
Investissements immatériels (limite 10 % assiette totale)				
Sous total				
TOTAL volet 2				

Je (nous), soussigné (soussignons), **(représentant légal de la structure sollicitant l'aide) reconnaît avoir lu les engagements ci-dessus et m'engage à les respecter.**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

**Signature(s) du demandeur (représentant légal de la structure sollicitant l'aide) et des associés (GAEC)**

## Annexe 3 Récapitulatif des dépenses prévisionnelles : matériels et immatériel

### Se référer à l'annexe de l'appel à candidatures pour la liste des investissements éligibles

### VOLET 3 - NON OUVERT AU PRÉSENT APPEL À CANDIDATURES:

**Informations réservées aux services instructeurs – NE RIEN INSCRIRE DANS CE CADRE**

Date de dépôt de la demande d'aide	_ _ / _ _ / _ _ _ _
Date de début d'éligibilité des dépenses (AR)	_ _ / _ _ / _ _ _ _
N° administratif de dossier (Osiris)	Volet 3  _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

#### DEPENSES PREVISIONNELLES : INVESTISSEMENTS MATERIELS ET IMMATERIELS - VOLET 3

Type de dépenses	Nature de l'investissement	Montant prévisionnel H.T. en €	Nom du fournisseur (indiqué sur le devis)	Réservé aux services instructeurs
Investissements matériels				
Sous total				
Investissements immatériels (limite 10 % assiette totale)				
Sous total				
TOTAL volet 3				

Je (nous), soussigné (soussignons), **(représentant légal de la structure sollicitant l'aide)** reconnait avoir lu les engagements ci-dessus et m'engage à les respecter.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

**Signature(s) du demandeur (représentant légal de la structure sollicitant l'aide) et des associés (GAEC)**

## Annexe 4 Grille de sélection du dossier de demande d'aides - volets 1 et 2

En 2016, les dossiers de demande d'aide sont sélectionnés dans le cadre d'un **appel à candidatures**. Un principe de sélection est mis en œuvre dans le respect du règlement européen de développement rural. Dans le cadre de cet appel à candidatures, tout projet sollicitant une aide financière du FEADER fait l'objet d'une sélection pour répondre aux besoins stratégiques du PDR et atteindre les objectifs fixés. La grille ci-dessous permet l'attribution d'une cotation et le classement des dossiers par le guichet unique – service instructeur.

Remplir la grille ci-dessous en inscrivant vos réponses **dans les cases jaunes**. Tous les critères doivent **obligatoirement** être renseignés. Selon les critères, les réponses seront des chiffres (exemple : Installation-préservation et/ou création d'emploi), oui/non (exemple : démarches collectives).

**IMPORTANT : Pour les CUMA et les GIEE, remplir les deux rubriques : Démarches collectives déjà en vigueur ou liées au projet et Impact environnemental direct et indirect lié au projet (total sur 14 ; le total sera proratisé pour arriver à une note sur 20)**

**Les cases en jaune sont à remplir OBLIGATOIREMENT.**

Installation-préservation et/ou création d'emploi - nombre			/ 4	Réservé aux services instructeurs
	Avant le projet d'investissement	Après le projet d'investissement (d'ici 2 ans)		
<b>Nombre total d'associés exploitants dont nouvel installé (moins de 5 ans)</b>				
<b>Nombre de salariés (permanents, saisonniers, emploi partagé)</b>				
<b>Nombre d'apprentis</b>				
TOTAL emplois				
Démarches collectives déjà en vigueur ou liées au projet - oui/non			/ 4	
Appartenance à un groupe de développement: GDA; GEDA, CETA, GIEE, CIVAM.				
Organisation collective du travail : CUMA, groupement d'employeurs, emploi partagé, aire de lavage remplissage en commun.				
Engagement dans une démarche de diffusion de pratiques (ferme de référence, ferme en réseau)				
Impact économique de l'aide - en € - ratio en nombre			/ 2	
EBE (dernier connu)				
Montant total de l'investissement				
Ratio EBE/montant total de l'investissement				
Impact environnemental direct et indirect du projet - oui/non			/ 10	
Suppression de traitements chimiques				
Certification Bio ou projet de conversion (en vigueur ou liée au projet)				
Certification HVE ou démarche de certification (en vigueur ou liée au projet)				
Réduction des doses appliquées ou amélioration de la qualité d'application des produits				
Maintien ou augmentation des surfaces en herbe (luzerne ou chanvre)				
Présence de parcelles de l'exploitation dans l'aire d'alimentation de captage				
<b>Total</b>			<b>/ 20</b>	
<b>Observations du service instructeur</b>				

Je (nous), soussigné (soussignons), **(représentant légal de la structure sollicitant l'aide) reconnaît avoir lu les engagements ci-dessus et m'engage à les respecter.**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

**Signature(s) du demandeur (représentant légal de la structure sollicitant l'aide) et des associés (GAEC)**



## Annexe 4 Grille de sélection du dossier de demande d'aides - volet 3 - NON OUVERT AU PRÉSENT APPEL À CANDIDATURES -

En 2016, les dossiers de demande d'aide sont sélectionnés dans le cadre d'un **appel à candidatures**. Un principe de sélection est mis en œuvre dans le respect du règlement européen de développement rural. Dans le cadre de cet appel à candidatures, tout projet sollicitant une aide financière du FEADER fait l'objet d'une sélection pour répondre aux besoins stratégiques du PDR et atteindre les objectifs fixés. La grille ci-dessous permet l'attribution d'une cotation et le classement des dossiers par le guichet unique – service instructeur.

Remplir la grille ci-dessous en inscrivant vos réponses **dans les cases jaunes**. Tous les critères doivent **obligatoirement** être renseignés. Selon les critères, les réponses seront des chiffres (exemple : Installation-préservation et/ou création d'emploi), oui/non (exemple : démarches collectives).

**IMPORTANT : Pour les CUMA et les GIEE, remplir uniquement la rubrique Impact environnemental direct et indirect sur la ressource en eau (total sur 15 ; le total sera proratisé pour arriver à une note sur 20)**

Les cases en jaune sont à remplir obligatoirement.

<b>Installation ou transmission d'emploi - nombre</b>		<b>/ 5</b>	<b>Réservé aux services instructeurs</b>
Projet d'installation d'un candidat et/ou de transmission d'une exploitation en lien avec l'investissement			
<b>Impact environnemental direct et indirect sur la ressource en eau – oui/non</b>		<b>/ 15</b>	
Certification Bio ou projet de conversion (en vigueur ou liée au projet)			
Certification HVE ou démarche de certification (en vigueur ou liée au projet)			
Projet collectif			
Engagement dans une démarche de diffusion de pratiques (ferme de référence, ferme en réseau), exemplarité de la démarche			
<b>Total</b>		<b>/ 20</b>	

Je (nous), soussigné (soussignons), \_\_\_\_\_ (représentant légal de la structure sollicitant l'aide) reconnaît avoir lu les engagements ci-dessus et m'engage à les respecter.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

**Signature(s) du demandeur (représentant légal de la structure sollicitant l'aide) et des associés (GAEC)**

## NOTICE EXPLICATIVE

### RAPPEL sur les dépenses éligibles

#### Les dépenses éligibles sont :

Les coûts d'acquisition d'équipements ou de matériels, de réalisation d'infrastructures, en lien avec la mise en place de techniques permettant la préservation des ressources en eau souterraines et superficielles vis-à-vis des pollutions diffuses et/ou ponctuelles par les pesticides, fertilisants et phénomènes de ruissellement ou d'érosion des sols.

#### LES INVESTISSEMENTS MATERIELS

##### ➤ **Volet 1 :**

- Matériels de plantation, de récolte, de séchage, de compostage, d'entretien, de gestion des surfaces en herbe.
- ~~Matériel d'implantation des semis sous couvert.~~
- Matériel pour la réduction des pollutions par les pesticides (ex : lutte mécanique contre les adventices).
- ~~Matériel pour la réduction des pollutions par les fertilisants (ex : pesée embarquée des engrais organiques).~~
- ~~Matériel d'entretien et de restauration de milieux spécifiques permettant la réduction des transferts (ex : colmatage de drain de zones humides, pneu basse pression, chenillettes).~~
- ~~Ouvrage, équipement, matériel de lutte contre l'érosion des sols (ex : petite hydraulique, implantation de clôtures sur zones sensibles).~~
- ~~Les coûts de construction et d'équipement d'infrastructure collective (ex : ouvrage collectif de lutte contre l'érosion, aire collective de remplissage/lavage et de traitement conformes aux références retenues par le ministère en charge de l'environnement des effluents phytosanitaires, aire collective de collecte pour compostage).~~
- ~~Les investissements matériels individuels visant la sécurisation de la manipulation des produits pesticides ou autres polluants de l'eau, ainsi que de l'exploitation, de la gestion et du traitement des effluents phytosanitaires (exemple : dispositifs embarqués de gestion de fond de cuve, des systèmes permettant d'effectuer le rinçage de l'intérieur des matériels de pulvérisation à la parcelle, appelés « kit environnemental », aménagements d'aire de lavage et de remplissage de pulvérisateurs).~~
- ~~Les logiciels en lien direct avec le projet.~~

##### ➤ **Volet 2 :**

- Les coûts de construction et d'équipement d'infrastructure collective (ex : ouvrage collectif de lutte contre l'érosion, aire collective de remplissage/lavage et de traitement- conformes aux références retenues par le ministère en charge de l'environnement- des effluents phytosanitaires, aire collective de collecte pour compostage).
- ~~Les logiciels en lien direct avec le projet.~~

Concernant les investissements demandés dans le cadre des volets 1 et 2, les aires de lavage remplissage devront comporter à minima les aménagements suivants pour être financées :

- Plateforme étanche permettant de récupérer tous les liquides en un point unique d'évacuation.
- Présence d'un décanteur/ présence d'un séparateur à hydrocarbures ou dispositifs équivalents.
- Système de séparation des eaux pluviales.
- Dispositifs de traitement des eaux phytosanitaires ou dispositifs de stockage étanches avant traitement par un prestataire autorisé (sous réserve justificatif).

### ➤ **Volet 3 - NON OUVERT AU PRÉSENT APPEL À CANDIDATURES:**

- ~~Les ouvrages, équipements, matériels de lutte contre l'érosion des sols (ex : petite hydraulique, aménagements auto-épuration, zones tampon artificielles humides, implantation de haies, restauration de mares, implantation de clôtures sur zones sensibles).~~
- ~~Les travaux d'aménagement limitant les transferts de polluant vers le milieu naturel (exemple : création de zones tampon humides) : terrassement, plantation, enherbement, petite hydraulique.~~
- ~~Les logiciels en lien direct avec le projet.~~

Les prestations de pose de matériels et d'équipements sont éligibles si elles sont réalisées par un prestataire extérieur. Le temps passé par un exploitant ne peut pas être comptabilisé dans les dépenses éligibles.

LES INVESTISSEMENTS IMMATERIELS permettant la mise en œuvre de l'opération (dans la limite de 10% des dépenses éligibles)

(volet 1, 2 et 3) :

- Les diagnostics, études, prestations.

### **Les dépenses non éligibles sont :**

- Le matériel d'occasion.
- Les contributions en nature : sous forme de travaux, de fournitures de biens, de services, de terrains ou d'immeubles, qui ne font l'objet d'aucun paiement attesté.
- L'auto-construction (temps passé, matériels et matériaux).
- Les taxes, redevances et impôts inhérents au projet (TVA...).
- Les investissements de remplacement à l'identique.
- Le matériel acheté par crédit-bail.

## **RAPPEL sur règles d'intervention des agences de l'eau**

### **SE RÉFÉRER AU CAHIER DES CHARGES DE L'APPEL À CANDIDATURES POUR CONNAITRE LES ZONES D'INTERVENTION ÉLIGIBLES DE CHAQUE AGENCE**

#### **Agence de l'eau Seine Normandie :**

L'Agence de l'eau Seine Normandie intervient sur les aires d'alimentation de captage (AAC) identifiées et définies et sur les zones à érosion (pour le matériel limitant les impacts érosion). Il suffit d'une parcelle dans la zone AAC pour que l'exploitant soit éligible au financement par l'Agence de l'eau. Il en est de même pour le zonage érosion (hydraulique douce et structurante) qui correspond aux bassins versants viticoles de l'AOC Champagne. Le zonage AAC est défini en tout ou partie des territoires situés sur les communes listées en annexe de l'AAC.

Les investissements éligibles sont définis dans la notice explicative ci-dessus

#### **Agence de l'eau Rhin-Meuse :**

L'agence de l'eau apporte son financement selon les possibilités de financement de la gestion des effluents prévue par la réglementation nationale en vigueur, même si une aide antérieure a été attribuée.

Le financement est possible pour les nouveaux ouvrages liés au développement de la production suivant les exigences du 5ème programme directive nitrate et au-delà si l'exploitation s'engage à :

- ~~choisir un type d'effluent : système paille fumier, ou mixte paille lisier (fumière + fosse) avec surfaces en herbe suffisantes (selon la réglementation en vigueur) pour l'épandage du lisier ;~~
- ~~maintenir ou augmenter ses surfaces en herbe pour une durée de 5 ans à compter de la date d'engagement juridique.~~

### 2.1. Exploitation en Zone Vulnérable 2007 :

- ~~– mise en conformité non éligible aux aides de l'agence.~~
- ~~– sauf pour les JA pour lesquels la mise en conformité doit être effective au plus tard 2 ans après l'installation.~~

### 2.2. Exploitation en « nouvelle » Zone Vulnérable 2015 :

- ~~– mise en conformité éligible aux aides de l'agence, dans les délais et selon les modalités fixées par la réglementation ;~~
- ~~– pour les JA, le financement est possible sur l'ensemble des besoins pour se mettre aux normes et au-delà au plus tard 2 ans après l'installation.~~

### 2.3. Exploitations Hors Zone Vulnérable :

- ~~– financement de la mise en conformité possible au-delà de la norme existante RSD ou ICPE ;~~
- ~~– pour les JA, le financement est possible sur l'ensemble des besoins pour se mettre aux normes (RSD ou ICPE) et au-delà au plus tard 2 ans après l'installation.~~

Attention, dans le cadre d'une installation en société et du délai de grâce pour les JA, lorsque la demande de financement porte sur la mise en conformité de l'exploitation reprise et sur la gestion des effluents relative au développement de cette exploitation, la part relative à la mise en conformité ne peut être financée qu'au prorata des parts sociales détenus par le ou les JA.

Le plafond de dépenses éligibles est fixé à 50 000€ par projet avec un taux maximum de subvention de 40% modulé suivant les contreparties FEADER dans les 3 régions Alsace, Lorraine et Champagne Ardennes. Ce montant plafond peut être modulé en fonction d'un chargement = nombre d'UGB/ ha de surfaces en herbe afin de favoriser les exploitations extensives ou inciter à la remise en herbe : 50 000€ lorsque le chargement est supérieur à 1.4 et 100 000€ lorsqu'il est inférieur ou égal à 1.4.

Dans les aires d'alimentation de captage, l'Agence de l'eau peut soutenir jusqu'à 40% les investissements concernant :

~~– les bâtiments en litière accumulée : modification du mode de logement pour éviter la construction d'ouvrages de stockage d'effluents supplémentaires ou nouvel atelier uniquement si système à l'herbe – plafond technique de 4 m<sup>2</sup>/UGB – plafond de dépenses en cours de définition.~~

~~– l'installation de séchage de l'herbe en grange : études, aménagements ou construction spécifiques du bâtiment dédié au séchage de l'herbe, système d'injection d'air chaud (ventilateur et son installation, hormis le caisson), installation de la griffe ou de l'aéro-engrangeur.~~

Les aides « bâtiment » sont conditionnées à la réalisation d'un diagnostic préalable et au maintien (voire à l'augmentation des surfaces en herbe pendant 10 ans sur la base des surfaces présentes au moment du dépôt de dossier

### Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse :

Pour les aires, individuelles ou collectives, de lavage et de remplissage des pulvérisateurs, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse intervient sur l'ensemble de son territoire. Pour les autres investissements, l'agence intervient dans le cadre d'opération pilote ou dans le cadre d'un plan d'action validé sur une zone AAC (captages prioritaires).